

PAROLES DE VICTIMES - TÉMOIGNAGES DE VICTIMES DE DISPARITION FORCÉE

IOR 51/009/2011

Novembre 2011 - La disparition forcée est une pratique déshumanisante dont les conséquences pour la personne disparue, mais aussi pour ses proches, sont durables et dramatiques. C'est également un crime au regard du droit international, interdit par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, le droit international coutumier et d'autres normes du droit international. Les témoignages suivants ont été recueillis par Amnesty International auprès de victimes de disparitions forcées du monde entier, et de leurs familles.

Juan Almonte Herrera était comptable dans une ONG de défense des droits humains en République dominicaine. Il a été enlevé le 28 septembre 2009 à Saint-Domingue, la capitale du pays, par quatre hommes armés que des témoins ont identifiés comme des agents du service de la police nationale chargé de lutter contre les enlèvements. En 2009, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a appelé les autorités de la République dominicaine à révéler l'endroit où se trouvait Juan Almonte Herrera et à garantir sa sécurité. À ce jour, les autorités dominicaines n'ont quasiment pris aucune mesure pour enquêter sur son sort.

« ... C'est difficile à expliquer, seuls ceux qui sont passés par là peuvent comprendre notre douleur, ce que c'est de se réveiller et se coucher avec tant de questions sans réponses, de vivre dans mon propre pays dans le secret le plus total. Bien sûr, nous luttons contre le pouvoir, et on nous considère comme des moins que rien.

« Nos vies ont été détruites, nous n'avons pas d'avenir, nous ne faisons que vivre dans l'ombre d'un passé incertain, dans l'obscurité totale [...] »

- L'épouse de Juan Almonte Herrera

Au Népal, les 10 ans de guerre civile entre le gouvernement et les forces maoïstes ont pris fin en 2006. On ignore toujours ce qui est arrivé aux 13 000 personnes qui ont disparu. Sanjeev Kumar Karna est l'une d'elles. Sanjeev Kumar Karna et un groupe d'amis auraient été passés à tabac et arrêtés le 8 octobre 2003 par 25 à 30 agents de l'armée et de la police alors qu'ils pique-niquaient à Janakpur, dans le district de Danusha au Népal. Cinq de ces jeunes gens, dont Sanjeev Kumar Karna, ne sont jamais revenus. On suppose qu'ils ont été tués et enterrés.

« Lorsque, dans une famille, l'un des membres est victime d'une disparition forcée, c'est toute la famille qui est complètement détruite. »

- Rajeev Kumar Karna, frère de Sanjeev Kumar Karna

Depuis que le Pakistan est devenu un allié clé des États-Unis dans la « guerre contre le terrorisme », des centaines de personnes soupçonnées d'avoir un lien avec des activités terroristes ont fait l'objet d'arrestations arbitraires et ont été victimes de disparitions forcées. Récemment, le gouvernement pakistanais a mis en place deux commissions chargées d'enquêter sur ces affaires. Peu de cas ont toutefois été élucidés. La localisation et le sort de centaines de personnes, dont Masood Janjua, Atiq ur Rehman et Abid Sharif, reste inconnu.

« On ne s'en remettra jamais. Quand quelqu'un meurt, on finit par accepter [son décès] ... mais quand un être cher est emmené de force, on ne peut pas s'en remettre. »

- Amina Janjua, épouse de Masood Janjua

« Notre vie sans lui est vide et incomplète, je ne sais pas comment nous arrivons à survivre sans lui.

« À force de chercher Atiq, notre entreprise familiale a fini par couler. Nous arrivons à peine à survivre car aucun de nous n'a des revenus réguliers. Le père d'Atiq souffre de détresse

PAROLES DE VICTIMES - TÉMOIGNAGES DE VICTIMES DE DISPARITION FORCÉE

IOR 51/009/2011

psychologique profonde et nous nous en sortons grâce au loyer de notre boutique, que nous ne pouvons plus gérer nous-mêmes. Notre situation est désespérée. »

- Shams Un Nisa, mère d'Atiq ur Rehman

« Je [prends] des antidépresseurs depuis quatre ans. Mes enfants font des cauchemars. Mon deuxième, Humzalla, ne peut pas dormir seul. Il veut être avec moi ou avec son frère. »

« Mon seul fils est né sept mois après la disparition de mon mari, [...] il n'a jamais vu son père, il ne fait que regarder des photos de lui. »

- Zahida Sharif, épouse du Dr Abid Sharif

En avril 2003, des hommes armés et masqués ont empoigné Artur Akhamatkhonov, 22 ans, et l'ont poussé dans un véhicule militaire blindé. Cet étudiant de Grozny, la capitale de la Tchétchénie, militait bénévolement pour la défense des droits humains. À l'époque, des témoins ont identifié les hommes armés comme faisant partie du Service fédéral de sécurité russe (FSB). Un an après la disparition d'Artur Akhamatkhonov, le procureur militaire a nié toute implication de l'armée russe et a affirmé qu'« aucun citoyen » n'était détenu dans la république tchétchène. Le sort d'Artur Akhamatkhonov reste inconnu à ce jour.

« Aujourd'hui encore, je me dis que dans quelques heures, demain, on va me rendre mon fils. [...] Toutes les nuits, je le vois dans mon sommeil et dans la journée je n'arrête pas de pleurer [...]. Ce n'est plus une vie. Pour moi, tout s'est arrêté. Je ne vis plus. Je me contente de marcher à la surface de la terre. »

-Bilat Akhmatkhanova, mère

Raymond Manalo et son frère ont été enlevés par les forces de sécurité philippines en 2006. Il était accusé d'être membre de la Nouvelle Armée du peuple (NPA), un groupe communiste antigouvernemental. Il a été victime de torture et d'autres traitements inhumains alors qu'on ignorait où il se trouvait. Un soir, lui et son frère ont réussi à s'évader car les soldats qui les surveillaient s'étaient endormis après avoir trop bu.

« J'ai commencé à parler ; je voulais déposer une plainte. Je voulais me battre et montrer que j'étais une victime qui avait aussi été témoin de crimes – enlèvements et homicides – perpétrés par l'armée. Nous avons engagé une action au civil, engagé des poursuites pour enlèvement, [...] pour détention secrète. Mais pour l'instant, l'affaire n'a pas été traitée.

« Je suis libre, mais pas réellement [...]. Je me déplace dans la crainte. Les soldats peuvent m'enlever à tout moment. Ils n'ont qu'à retirer leur uniforme pour m'enlever anonymement. Les militaires en sont tout à fait capables, j'en suis sûr. »

- Raymond Manalo

Ibni Oumar Mahamat Saleh, dirigeant du Parti pour les libertés et le développement, un parti d'opposition au Tchad, a été arrêté le 3 février 2008 à son domicile de N'Djamena, la capitale, par des membres des forces de sécurité tchadiennes. Malgré les demandes faites auprès des autorités tchadiennes par sa famille, des organisations internationales de défense des droits humains, les Nations Unies et l'Union européenne pour obtenir des informations sur son sort, on ne sait toujours pas où il se trouve. Son fils, Mohamed Saleh Ibni Oumar, veut connaître la vérité sur la disparition de son père et demande que justice soit rendue.

« Je réclame et réclamerai toujours que justice soit rendue, que toute la lumière soit faite sur le destin qui a été réservé à mon père par ses ravisseurs, que ceux qui se sont rendus coupables de cette forfaiture soient punis par le glaive impartial de la justice.

« Nous ne pouvons nous rabaisser au rang des ravisseurs de mon père en nous comportant sans la moindre dignité et la plus petite once d'humanité [...]. Je ne désire plus aujourd'hui de déchaînement de haine envers ceux qui l'ont fait disparaître, je ne veux plus que ceux qui

PAROLES DE VICTIMES - TÉMOIGNAGES DE VICTIMES DE DISPARITION FORCÉE

IOR 51/009/2011

usent de la violence à des fins politiques brandissent la mémoire de mon père pour justifier leurs actes.

« Il faut que la vérité sur le sort du Professeur Ibni fasse jour dans l'apaisement le plus raisonné et dans un cadre juridique strict. C'est à ce prix et à ce prix seul que les idéaux de mon père pourront triompher de la mort, de l'oubli et surtout de ceux qui ont perdu leur nature d'Homme en l'emmenant loin de l'affection des siens. »

- Mohamed Saleh Ibni Oumar, fils de Ibni Oumar Mahamat Saleh

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE D'AMNESTY POUR LA JUSTICE INTERNATIONALE, rendez-vous [ici](#).